



Les ECHOS

de CHANTELOUP

Le Carnaval
p.15

Budget 2009
de votre commune
p.4 et 5

Les plans de Chanteloup
p.2 et 23



RUES DE CHANTELOUP

Beausoleil (Rue du)	E4	Kerlante (Impasse de)	D7
Bellevue (Impasse)	F5	Lavoit (Rue du)	C5
Bellevue (Rue de)	E5	Magdelaine (Impasse de la)	D7
Calvaires (Rue des)	D5	Moulins (Impasse des)	E7
Champs (Rue des)	E6	Moulins (Rue des)	D6
Chênes (Rue des)	F6	Ponceaux (Rue des)	F7
Clozel (Rue du)	D8	Retenue (Impasse de la)	E5
Cruaux (Rue des)	E4	Sports (Rue des)	C5
Domaine (Impasse du)	E5	Vieux Bourg (Rue du)	D5
Fresche (Rue du)	E6		
Haut Pré (Impasse du)			

- Chemins piétonniers
- PARKING
- ARRÊT DE BUS

Vie municipale

Edito



Depuis le 22 mars 2008, nous avons pris la pleine mesure de notre mission et chaque conseiller s'est investi sans compter.

Je souhaite vous présenter le bilan de nos actions. Nous avons, bien sur, pris en charge les dossiers qui avaient été validés avant notre arrivée :

- le chantier du renforcement du réseau d'eau potable décidé par le Syndicat des Eaux de Bruyères. Après examen du dossier, nous avons demandé et obtenu du syndicat la pose d'une canalisation de diamètre 140 plutôt que 110 comme cela était initialement prévu. Ceci nous assurera un approvisionnement correct pour les 30-40 prochaines années.

Nous avons aussi profité de ce chantier pour poser des bornes à incendie.

- le suivi des travaux du lotissement des Cruaux dont le permis de lotir a été signé par l'ancienne municipalité le 09/02/2008, c'est-à-dire un mois avant les élections.

Quelle urgence y avait-il à signer ce dossier :

- avec un débouché sur une rue inexistante derrière la salle multifonctions,
- avec un règlement de lotissement complexe qui oblige souvent au dépôt de plusieurs demandes de permis de construire avant d'obtenir un accord,
- sans aucune prise en compte de l'élargissement du chemin des Cruaux ni de l'effacement de la ligne EDF qui le longeait,
- etc...

D'autres actions ont été engagées : depuis 9 mois nous négocions avec le lotisseur pour qu'il termine ses travaux dans le domaine de Bellevue (rue des Chênes) ; nous pourrions alors accepter la rétrocession des voiries et réseaux. De même pour le lotissement de Kerlande, où là, un seul problème subsiste : le bitume du chemin piétons.

Nous avons aussi travaillé sur l'administration de la commune :

- en investissant dans un nouveau logiciel qui nous a permis de reprendre la gestion de la liste électorale et des paies des employés communaux, tâches qui étaient jusqu'à présent sous-traitées. Ce logiciel nous permet aussi d'avoir une comptabilité par service (cantine, garderie, école, salle multifonctions...),
- en étudiant les concessions du cimetière : certaines n'avaient pas été renouvelées depuis plus de 15 ans alors qu'elles sont toujours entretenues par les familles, d'autres abandonnées sont en cours de reprise par la commune,
- en faisant le point avec l'assureur : nous avons constaté que certains bâtiments n'étaient pas assurés (la nouvelle école d'une valeur d'un million d'euro) alors que d'autres l'étaient toujours (les classes mobiles démontées...).

Pour tenir compte de la diminution du nombre de jours de classes, **nous avons réorganisé les plannings des agents, cela nous a permis de mettre en place l'accompagnement des enfants aux cars ainsi que l'aide à la traversée au passage piétons devant l'école.**

Pour la sécurité, nous avons aussi fait réaliser des travaux de remise aux normes des installations électriques dans l'école maternelle et la salle multifonctions : ces non-conformités étaient signalées dans les rapports de l'organisme de contrôle depuis 3 ans.

Des travaux dans les bâtiments scolaires ont été aussi faits, en grande partie, par les employés communaux :

- dans l'école maternelle : remplacement d'un plancher vermoulu...
- dans la nouvelle école : installation d'équipements divers (tableaux, panneau de basket, banc sous le préau, clôtures pour fermer la cour...).

A noter aussi la plantation d'un kilomètre de haies sur des terrains communaux.

Cette année, en plus de l'effacement de réseaux déjà commencé, **nous allons engager les projets dont vous pourrez lire le détail pages suivantes**, dans le dossier consacré au budget. Je voudrais simplement insister sur l'étude diagnostique du réseau d'assainissement qui devra intégrer le fait que depuis 1999, nous n'avons plus d'arrêté préfectoral autorisant le rejet des lagunes dans le ruisseau de la Halleraie (étang de Venon), ceci va nous obliger à revoir les lagunes actuelles.

Comme vous le voyez, nous ne manquons pas d'activités ni de projets, même si tous ne sont pas spectaculaires.

Patrick Thélohan, Maire

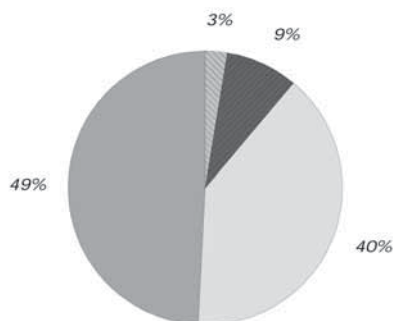
Budget 2009

de votre commune

Chanteloup se met à la comptabilité analytique !

CHARGES DE FONCTIONNEMENT 2009

Répartition prévisionnelle



- Charges de personnel
- Dépenses courantes
- Energie et combustibles
- Charges financières

C'est un grand pas vers la simplification budgétaire. Il n'est plus nécessaire de gérer des budgets annexes au budget général, comme l'était la cantine : le nouveau logiciel de comptabilité analytique permet une imputation par «service» des recettes et dépenses. Une gestion plus simple, plus précise et plus lisible des finances de votre commune.

Cela se traduit par quelques changements, notamment :

- les fournitures et le petit matériel pédagogique pour l'école ne sont plus financés sur le budget «Caisse des écoles» mais par une ligne de crédit «Fournitures scolaires/Ecole» ;
- les dépenses et recettes de la cantine sont maintenant imputées sur le budget général, notamment les charges de personnel du restaurant scolaire

qui n'apparaissaient pas sur le budget communal : le montant inscrit au poste «Charges de personnel» est donc en forte augmentation, mais les effectifs sont pratiquement stables. Seuls l'assainissement collectif et le CCAS restent des budgets séparés, conformément à la réglementation.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNE

	Réalisé 2007	Réalisé 2008	Prévu 2009	Observations
DÉPENSES				
Dépenses courantes	307 063	318 008	357 442	⇒ en 2009 : augmentation liée à la réintégration des budgets Cantine et Caisse des Ecoles
dont énergie et combustibles	34 985	54 582	63 200	⇒ 2007/2008=hors cantine : envolée du prix de l'énergie...
dont entretien des voiries	27 236	37 298	38 000	
dont entretien des bâtiments	12 652	11 028	15 500	
dont livres et disques, pour la bibliothèque	4 674	4 617	4 620	⇒ Engagement du Conseil Municipal actuel pour maintenir ce montant pendant 3 ans
dont fournitures et produits d'entretien	8 450	2 888	4 800	⇒ Centralisation des achats et sélection de produits plus respectueux de l'environnement
dont fournitures et petit équipement scolaires	voir caisse des écoles		14 400	
dont indemnités des élus	37 186	35 162	37 500	
dont service d'incendie	23 230	23 554	24 262	
dont subventions associations	15 900	12 538	8 620	⇒ 2007 : 50ème anniversaire de l'US
dont subvention caisse des écoles	17 964	18 444	-	⇒ Voir fournitures scolaires
dont subvention USEP (coopérative de l'école)	4 400	4 400	5 280	⇒ Sorties scolaires hors sorties piscine
dont cantine scolaire	22 000	20 068	-	⇒ Intégration dans le budget communal
dont subvention au CCAS	-	-	1 500	⇒ En 2009 : repas des aînés pris en charge par le budget communal
Charges de personnel	284 975	290 666	364 198	⇒ 2009 : augmentation liée à la réintégration des salaires des agents attachés à la cantine
Charges financières (intérêts d'emprunts)	15 565	23 339	19 200	⇒ 2008 : intérêts d'un emprunt à court terme contracté en 2007, remboursé en 2008
Total des dépenses	607 603	632 013	740 840	
RECETTES				
Excédent année précédente	498 489	0	121 275	⇒ En 2007 : report de l'excédent 2006 du lotissement communal du Closel
Contributions	352 340	413 408	404 599	⇒ Reversement de la taxe professionnelle : baisse de l'activité économique en 2009
dont impôts locaux	241 036	269 742	286 141	
dont Communauté de Communes	78 622	78 139	77 283	
Dotation de l'Etat	397 781	408 158	391 160	⇒ 2009 : dotation proportionnelle au nombre d'habitants, l'Etat ne tient plus compte du dernier recensement partiel.
dont « Fonds Citroën »	87 686	82 998	75 000	⇒ Baisse de l'activité économique
Recettes des ventes et domaines	24 289	25 966	96 410	
dont garderie péri-scolaire + cantine en 2005	17 555	19 718	90 000	⇒ 2009 : augmentation liée à la réintégration du budget cantine
Revenus d'immeubles	16 155	17 126	22 900	⇒ Loyers des logements, de terres et de la salle multifonctions
Produit exceptionnel : Lot. Closel	-	19 570	-	⇒ Réintégration du solde du budget annexe «Lotissement du Closel»
Produit exceptionnel : Caisse des écoles	-	-	13 121	⇒ Réintégration dans le budget communal des excédents de la caisse des écoles (montants alloués les années passées, non dépensés).
Divers	5 454	13 143	20 171	
Total des recettes	1 294 508	897 371	1 056 515	
Solde (virement à l'investissement)	686 905	265 358	315 675	= capacité d'autofinancement

INVESTISSEMENTS

2008

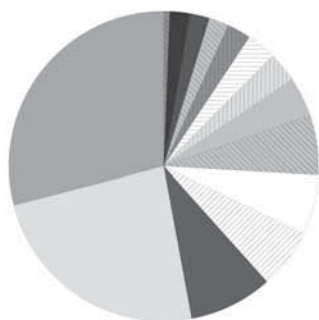
L'an passé pour son premier budget, la municipalité a dû équilibrer le budget communal en constatant un déficit 2007 de 143 000 € à financer en 2008, ainsi que 163 000 € d'investissements 2008 déjà engagés (achat de terrains rue du Fresche, électricité de la salle de sports), ce qui a représenté l'essentiel des investissements de cette première année.

PROJETS 2009

Répartition prévisionnelle des dépenses d'investissement

2009

Le 16 mars 2009, le conseil municipal a voté ses premiers projets :



- Ecole
- Effacement des réseaux 1ère tranche
- Assainissement collectif
- Salle des sports
- Cimetière
- Contrat d'objectifs
- Voirie
- Eglise (électricité)
- Plan d'eau
- Aire de jeux
- Illuminations de Noël
- Equipement informatique mairie
- Révision du PLU
- Abris-bus

• **ECOLE 140 000 €**
Remplacement de toutes les portes et fenêtres des 2 bâtiments de la rue des Calvaires par des menuiseries hautement isolantes et des portes conformes à la norme d'accessibilité handicapés, achat de terrains à l'arrière du nouveau bâtiment permettant la circulation entre les différents cours sans emprunter la voie publique, ainsi qu'un système de ventilation dans la salle de motricité de la maternelle, plus le paiement de l'assurance dommages-construction du nouveau bâtiment.

• **EFFACEMENT DES RÉSEAUX 115 000 €**
1^{ère} tranche cette année : ce sont les travaux pour enterrer les lignes EDF et de téléphone de la rue du Vieux Bourg et de la rue des Calvaires.

• **ASSAINISSEMENT COLLECTIF 42 000 €**
Curage du premier bassin des lagunes arrivé à saturation depuis 2007, constitution d'un plan du réseau et étude diagnostique des collecteurs afin d'estimer le montant de travaux pour une mise en conformité du bourg (ancien système unitaire: certaines eaux pluviales rejoignent les eaux usées, augmentant le volume des eaux à traiter).

• **SALLE DES SPORTS 30 000 €**
Un appel d'offres a été lancé en mars pour choisir le maître d'oeuvre qui devra monter le dossier de projet, et la consultation des entreprises pour les travaux de rénovation de la salle des sports (toiture, bardages, isolation) programmés en 2010.

• **AMÉNAGEMENTS DANS LE CIMETIÈRE 30 000 €**
L'important travail de mise à jour des concessions réalisé en 2008 va être formalisé par un plan informatique. Le montant inclut également la création d'un columbarium pour recevoir les urnes funéraires et un jardin du souvenir, la pose d'un enrobé sur l'allée centrale et la reprise des tombes abandonnées.

• **CONTRAT D'OBJECTIFS 30 000 €**
Etude prospective sur l'aménagement du bourg et les équipements communaux en termes d'urbanisme et de développement durable.

• **ELECTRICITÉ ÉGLISE 15 000 €**
Remplacement du tableau électrique devenu dangereux et des prises non conformes

• **RÉAMÉNAGEMENT DE LA MARE 15 000 €**
Le plan d'eau devant la salle multi-

fonction pose des problèmes d'entretien et n'assure plus sa fonction de réserve incendie actuellement. Après débroussaillage des abords et curage, il est envisagé la pose d'une clôture en retrait de l'eau pour faciliter l'entretien, ainsi que la réfection du petit pont du chemin piéton menant à la salle des sports.

• **AIRE DE JEUX 12 000 €**
Aménagement d'une aire de jeux dans le lotissement communal du Closel

• **EQUIPEMENT INFORMATIQUE MAIRIE 10 000 €**
Sauvegarde, serveur et mises à jour logiciels

• **DE NOUVELLES ILLUMINATIONS DE NOËL 10 000 €**

• **RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME 10 000 €**

• **ABRIS-BUS 3 000 €**

Les démarches sont déjà engagées pour l'obtention de subventions auprès de l'Etat, la Région, du Département, et de la Communauté de Communes pour leur soutien financier pour ces investissements.

L'ENDETTEMENT DE CHANTELOUP

Il reste faible comparé à des communes voisines, puisque le seul emprunt à rembourser a été contracté en 2000 pour 20 ans pour la construction de la salle multifonctions. Il a pesé pour 40 500 € en 2008 (dont 17 500 € d'intérêts à taux variable). Le conseil municipal ne souhaite pas pour autant avoir recours à l'emprunt pour accélérer ses projets, afin de ne pas les faire supporter aux générations futures.

LE TAUX DES CONTRIBUTIONS

Pour ne pas peser plus sur les familles qui risquent d'être touchées par les difficultés économiques, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de contributions sociales en 2009.

	Chanteloup 2009	Moyenne Communauté de communes 2009
Taxe d'habitation	12,50%	14,04%
Foncier bâti	14,50%	16,30%
Foncier non bâti	38,07%	42,48%

Délibérations du Conseil Municipal

◀ 26 :: 01 :: 2009

Délibérations
du Conseil Municipal
du 26 janvier 2009

Présents :
P. Thélohan, Maire.

Mmes Détriché, Bourges,
MM. Paizée, Adjoint.

Mmes Gouzien, Langouët,
Levacher, Le Dorze, MM.
Chevalier, Dormeau, Mallet,
Ploteau, Renault, Conseillers.

Absents excusés :
M. Lalande, M. Nicolas
Pouvoir de M. Nicolas à M.
Thélohan.

13 conseillers présents,
14 votants

Les Echos de Chanteloup

• Directeur de la publication :
Monsieur le Maire

• Responsable du bulletin :
Commission Communication
02 99 44 03 36

• Création :
Arnaud Vallée
Tél : 02 99 44 04 69

• Impression :
Imprimerie Rondeau
Tél : 02 99 43 77 41

Tirage à 700 exemplaires
"Les Echos de Chanteloup" est
imprimé sur papier recyclé.

Vous pouvez nous écrire et
nous envoyer vos articles et
photos par internet à
l'adresse suivante :
echos.chanteloup
@yahoo.fr

Echos de Chanteloup
N°92

Sortie prévue
le 13 juillet
Les articles sont à déposer
pour le **22 juin**



■ Convention d'adhésion au Comité des oeuvres sociales du personnel territorial COS 35

Pour une cotisation annuelle, fonction de la masse des salaires (environ 1 500 € par an), plus une cotisation volontaire des agents qui le souhaitent (environ 13 € par an), cette adhésion permet aux 11 adhérents actuels d'avoir des réductions dans un certain nombre de magasins, cinémas..., et également de bénéficier de chèques vacances, et dans des circonstances particulières, de bénéficier de primes (mariage, naissance, départ à la retraite...). Cette convention existait auparavant. Monsieur Le Maire est autorisé à signer les documents afférents à cette convention.

Unanimité POUR.

■ Ouverture de crédit pour les dépenses d'investissement

Autorisation est donnée au Maire pour le paiement de dépenses d'investissement avant le vote du budget, Il s'agit de frais liés au contrat d'objectif, à la révision du PLU, ainsi qu'aux investissements divers. Les montants proposés au vote sont :

- 5000 € pour le Contrat d'objectifs Unanimité POUR
- 4000 € pour la révision du PLU Unanimité POUR
- 5000 € pour la ligne des investissements divers. Unanimité POUR

■ Location du logement T2 au-dessus de la mairie

Ce logement a été remis en état : la moquette a été changée par un parquet, la peinture refaite dans la salle d'eau et tapisserie recollée. Montant du loyer proposé : 300€ par mois avec 1 mois de caution et 3 mois de préavis. Une personne est intéressée pour emménager le 28/01.

Unanimité POUR

■ Remplacement des huisseries de l'école maternelle

Les portes et fenêtres nécessitent une rénovation en termes de qualité thermique et d'accessibilité aux handicapés. Une enveloppe de 75 000€ serait nécessaire. Les appels d'offres vont être lancés ainsi que les demandes de subventions possibles.

Unanimité POUR

■ Projet de columbarium

Afin d'inscrire ce projet au budget 2009, un devis va être demandé afin d'estimer le coût d'une installation recevant les urnes et d'un jardin du souvenir. Une recherche sera faite pour connaître les subventions possibles.

Unanimité POUR

■ Projet d'agrandissement de la plate-forme de compostage à Orgères

La société ECOSYS traite actuellement 40 000 tonnes de déchets verts par an avec une autorisation pour 8 500 tonnes seulement. Le compostage crée des nuisances notamment olfactives, mais surtout des risques d'incendies assez fréquents. Il s'avère aussi que des déchets de bois divers ont été constatés et que des quantités de déchets sont stockées à divers endroits non prévus. Le conseil municipal de notre commune est sollicité pour donner sa position quant à la demande d'agrandissement d'ECOSYS pour augmenter sa capacité de traitement à 30 000 tonnes de déchets par an. Le courrier de présentation d'ECOSYS et le courrier d'information de la municipalité d'Orgères ont été lus.

6 Pour, 5 Contre, 2 Abstentions

■ Demande en remise de pénalités pour retard de paiement

Un habitant de la commune ar-

rivé depuis le 30/09/08 demande par courrier la remise de pénalités concernant sa taxe d'urbanisme étant donné qu'il n'aurait pas reçu le premier courrier l'informant du montant de sa taxe mais uniquement celui concernant la majoration d'environ 14€.

Unanimité POUR

■ Etudes assainissement

La DDAF a été consultée pour l'extension de l'assainissement au lieu-dit la Tomasserie. Elle nous propose en préalable une étude du réseau existant (reconstitution du plan) puis le contrôle du réseau et la localisation d'anomalies. Cela représente 18 500€. Des subventions vont être demandées à l'agence de l'eau, au Conseil Général et Conseil Régional.

■ Questions diverses.

• Les Pompiers de Corps-Nuds ont envoyé leur rapport d'intervention 2008 : ils sont intervenus 30 fois dont 2 fois pour le feu, 21 fois pour l'aide à la personne et 1 fois pour accident.

• Commission vie scolaire : le service de garderie est organisé pour la grève du 29 janvier. Nous attendons une décision du Conseil Général sur notre appartenance au nouveau secteur du collège « Sud de Rennes ». La classe des CE2/CM1 a visité les lagunes avec Charles Paizée et Jean Claude Renault en décembre.

• Comité de programmation Leader (Fonds européens pour le développement durable en milieu rural) : Véronique Détriché est devenue membre suppléante.

• Bâtiments communaux : Un problème sur le tableau électrique à l'église a été signalé par le prêtre, nous alertant sur la dangerosité de l'installation (risque pour les personnes et le bâtiment). Ce point sera inscrit aux travaux 2009.

**Délibérations du
Conseil Municipal du
26 février 2009**

Présents :

P. Thélohan, Maire.

Mmes Détriché, Bourges, MM.
Lalande Paizée, Adjoint.

Mmes Gouzien, Langouët,
Levacher, Le Dorze, MM.
Chevalier, Dormeau, Nicolas,
Renault, Conseillers.

Absents excusés :

MM. Mallet, Ploteau
Pouvoir de M. Mallet
à M. Lalande,

de M. Ploteau à M. Paizée

13 conseillers présents,
15 votants

◀ 26 :: 02 :: 2009

■ **Prix des fournitures pour
pose de ponts**

Face à des demandes régulières de particuliers, le conseil municipal décide de fournir les matériaux nécessaires à la réalisation de sorties sur la voirie par les services techniques de la commune.

Compte tenu du prix d'achat (tuyaux et remblais) et du transport de ceux-ci, le prix est fixé à 40 € TTC le mètre linéaire de pont.

Unanimité Pour

■ **Déclaration préalable à la
pose de clôture**

Le conseil municipal décide de soumettre l'édification de clôtures à déclaration préalable sur tout le territoire communal. Toutefois cela est inapplicable aux clôtures en secteur sauvegardé ainsi qu'aux clôtures nécessaires à l'activité agricole ou forestière.

Unanimité Pour

■ **Droit de
préemption urbain**

Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur les propriétés situées au 18 rue du Vieux Bourg, parcelles AB 133 et AB 134, et 6 impasse du Haut Pré, parcelle AB304. **Unanimité Pour**

■ **Questions diverses**

Les PLU du Petit Fougeray et de Brie arrivent à leur terme. Les documents ont été transmis à Chanteloup pour avis.

■ **Vote des subventions 2009**

VOTE DES SUBVENTIONS 2009	
ASSOCIATIONS À CARACTÈRE SOCIAL, SIÈGE HORS COMMUNE	
ADAPEI. «Les Papillons Blancs-35 section de Bain de Bretagne	50 €
Ass. Donneurs de Sang de JANZE et environs	50 €
La Croix d'or, section de Bain de Bretagne	50 €
Ass. Amis des soins palliatifs section de Bain de Bretagne	50 €
Halte garderie « La Girafe » - Corps Nuds	500 €
ASSOCIATIONS DE CHANTELOUP	
Ass. des Parents d'Elèves	350 €
Ass. Communale de Chasse Agréée	250 €
Piégeur agréé	350 €
Anciens Combattants Prisonniers de Guerre / CATM	170 €
Autour du livre	100 €
Campagn'Art	1500 €
Club de l'Amitié	500 €
Comité des Fêtes	0 €
DIRE ass. Intercantonale pour une participation active des citoyens	150 €
Ensemble pour le Peuple Roumain	0 €
Union sportive	4 500 €
ASSOCIATION EN LIEN AVEC L'ÉCOLE DE CHANTELOUP	
USEP (Coopérative pour sorties scolaires)	22 €/ enfant (soit 5280 €/240 enfants)

Montants votés à l'unanimité, sauf pour les associations Autour du Livre, Campagn'Art et Ensemble pour le peuple Roumain, vote par 14 Pour et 1 abstention.

Délibérations du Conseil Municipal du 16 mars 2009

Présents :

P. Thélohan, Maire.

Mmes Détriché, Bourges, MM.
Lalande Paizée, Adjoint.

Mmes Gouzien, Levacher, Le
Dorze, MM. Dormeau, Mallet,
Ploteau, Renault, Conseillers.

Absent : M. Chevalier

Absents excusés : Mme Lan-
gouët, M. Nicolas

Pouvoir de Mme Langouët à
M. Paizée, de M. Nicolas à
Mme Détriché

12 conseillers présents,
14 votants

◀ 16 :: 03 :: 2009

■ Vote d'une subvention au CCAS

Pour que le repas annuel des aînés soit pris en charge par la commune et non sur les fonds propres du CCAS provenant de legs, il est voté une subvention de 1550 € sur ce budget.

Unanimité POUR

■ Comptes administratifs 2008 et budget 2009

Commune (Voir en pages 4 et 5)
Les comptes administratifs et le budget 2009 adoptés par vote à l'unanimité Pour.

Le résultat cumulé à fin 2008 de 121 275.58 € est reporté sur le budget de fonctionnement 2009.

Clôture du budget « Lotissement du Closel », l'opération étant terminée et le compte soldé à 0.

■ Taux des impôts locaux

Ces taux demeurent inchangés par rapport à l'année précédente.

- Taxe d'habitation : 12.50%,
- Foncier bâti : 14.50%,
- Foncier non bâti : 38,07 %.

Unanimité Pour

■ Cantine municipale

L'ensemble des coûts et recettes de ce budget va désormais être intégré dans le budget de la commune. Toutefois, il convient de prévoir des admissions en non valeur (créances non réglées) pour un montant de 1000 €.

Unanimité POUR

■ Contrat d'objectifs

A l'issue d'une présélection des candidats établie par les commissions appel d'offre et urbanisme avec l'aide du Conseil Général, quatre candidats avaient été retenus afin d'être auditionnés le 13 février 2009.

A l'issue de ces auditions, le bureau d'étude « Univers » de Rennes est pressenti pour réaliser cette étude.

Il s'agit d'une équipe pluridisciplinaire comprenant pour la compétence en urbanisme et paysage, l'agence Univers, mandataire du groupement et pour la compétence en urbanisme et programmation, l'agence Bepic. Le montant de cette étude s'élève à 18 850 € HT, soit 22 544.60 € TTC.

Unanimité Pour.

■ Engagements de travaux

Le conseil municipal à l'unanimité, engage les projets suivants, pour lesquels il autorise le maire à solliciter des subventions auprès de l'état, du Conseil Général ou du Conseil Régional (le montant attendu au titre de la dotation générale d'équipement est de 50% des dépenses pour les points 1 à 5) :

1. Menuiseries pour l'école
2. VMC pour l'école
3. Aménagement de la mare (salle multifonctions)
4. Aménagement d'une aire de jeux pour enfants
5. Travaux d'électricité à l'église
6. Pose de fourreaux supplémentaires lors de l'effacement de réseaux

Unanimité POUR

■ Engagement de marché de maîtrise d'oeuvre

Le conseil municipal engage la procédure d'appel d'offre pour la maîtrise d'oeuvre de la rénovation de la salle des sports.

Unanimité POUR

Etat civil

PUBLICATION DE L'ETAT CIVIL

Si vous souhaitez voir apparaître la naissance de votre enfant dans la rubrique «Etat Civil» merci de faire parvenir un courrier précisant la date de l'événement, le nom et l'adresse de l'enfant à l'attention du service communication de la Mairie. Pour les décès et les mariages, la démarche est identique.

NAISSANCE

9 décembre 2008
Milan Nicolas



Organisation du bureau de vote pour les élections européennes

Dimanche 7 juin 2009 de 8h00 à 18h00

Bureau de vote dans la salle multifonctions

Renouvellement des députés au parlement européen : 785 députés dont 9 sièges seront à élire sur notre circonscription «Ouest».

Scrutin de liste à la représentation proportionnelle. Les sièges sont répartis, dans la circonscription, entre les listes ayant obtenu au moins 5 % des suffrages exprimés, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne.

Erratum

Une erreur s'est glissée en page 4 des derniers « Echos de Chanteloup » entre M. Ménard et M. Vigour dont les titres ont été inversés. Il fallait lire « Gilbert Ménard, Maire et Conseiller général du Sel-de-Bretagne et Jean-Claude Vigour, Conseiller général du canton de Bain-de-Bretagne. »

Mairie



Permanence de Mr Le Maire et des adjoints sur rendez-vous.

Heures d'ouverture

Mardi	10h - 12h	14h - 17h
Mercredi	Fermée	14h - 17h
Jeudi	10h - 12h	14h - 17h
Vendredi	Fermée	14h - 17h
Samedi	9h - 12h	Fermée

Sauf en juillet et août fermée le samedi

Tél. : 02 99 44 03 36

Fax : 02 99 44 02 15

Mail : mairie.chanteloup35@orange.fr

Web : www.chanteloup35.fr

Ecole



Heures d'ouverture

Lundi	9h - 12h	13h30 - 16h30
Mardi	9h - 12h	13h30 - 16h30
Jeudi	9h - 12h	13h30 - 16h30
Vendredi	9h - 12h	13h30 - 16h30

Tél. : 02 99 44 11 25

Mail : ecole.0350168t@ac-rennes.fr

Restaurant scolaire



Tél. : 02 99 44 06 47

Menus : consultables sur www.chanteloup35.fr

Inscription : à la journée ou absence, prévenir avant 9h30.

Garderie

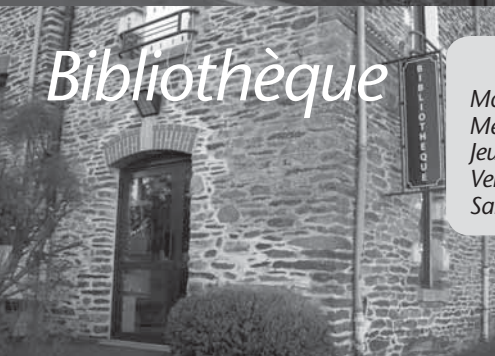


Heures d'ouverture

Lundi	7h - 9h	16h30 - 19h
Mardi	7h - 9h	16h30 - 19h
Jeudi	7h - 9h	16h30 - 19h
Vendredi	7h - 9h	16h30 - 19h

Tél. : 02 99 44 07 39

Bibliothèque



Heures d'ouverture

Mardi	9h - 12h	13h30 - 17h
Mercredi	Fermée	16h30 - 18h30
Jeudi	Fermée	13h30 - 16h30
Vendredi	Fermée	16h30 - 18h30
Samedi	11h - 12h	Fermée

Tél. : 02 99 44 02 41

Salle multifonctions



Tarifs : renseignements mairie

Location journée 9h à 9h ou demi-journée

Petite salle (30 places)
Moyenne salle (50 places)
Grande salle (300 places)
Cuisine

En bref

Mairie : ponts des 1^{er} et 8 mai

La mairie sera fermée les samedis 2 et 9 mai prochains

Demande de passeport

A compter du 28 juin, dans le cadre de la mise en place du passeport biométrique, les demandes de passeport ne s'effectueront plus en mairie de Chanteloup, mais dans 23 mairies d'Ille-et-Vilaine, désignées par la préfecture. Le demandeur pourra déposer son dossier et récupérer son passeport dans la commune de son choix parmi celles-ci. La liste de ces communes sera consultable courant mai en mairie de Chanteloup.

Assistante maternelle

Toutes les informations relatives à l'emploi d'une assistante maternelle. Permanence téléphonique du service au 02.99.53.97.85, du lundi au vendredi de 9h15 à 12h15. Liste des assistantes maternelles agréées sur le site du Conseil Général et de la CAF

www.assistantsmaternels35.fr

Assistante sociale

L'assistante sociale assure ses permanences en Mairie de Chanteloup le 4^{ème} mardi de chaque mois de 14h à 16h uniquement sur rendez-vous. En dehors des horaires de permanence en mairie, l'assistante sociale reçoit au CDAS de Bain-de-Bretagne sur rendez-vous.

Les rendez-vous sont à prendre auprès du CDAS de Bain-de-Bretagne. Tél. : 02 99 44 83 00

A.D.M.R.

Canton du Sel-de-Bretagne L'association du service à domicile

L'ADMR apporte aide et soutien dans la vie quotidienne aux familles, que ce soit par des interventions à domicile (entretien du logement, préparation des repas, garde d'enfants, aide à la toilette, ...), par des activités de la vie sociale (promenades, sorties, ...) ou par des actions de santé (centres de santé, services de soins infirmiers à domicile).

Contact

Pour la commune de Chanteloup, la personne à contacter est Madame

Solange Rubeillon,
Tél. 02 99 44 14 18.

Vie de la commune

Ecole publique

Lucie Aubrac

Les 2 classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 reviennent tout juste de leur séjour à la montagne, à Sixt fer à cheval, qui s'est déroulé du 22 au 28 mars. Celui-ci a été une grande réussite et a enthousiasmé les 57 élèves qui y ont participé.

D'autres sorties ou spectacles sont en cours ou ont déjà eu lieu : ils concernent tous les élèves de l'école.

En plus de la participation financière des familles, toutes ces actions sont permises grâce aux diverses subventions accordées par la coopérative scolaire (USEP), l'APE et la Mairie. Malheureusement, la subvention de la mairie, inchangée depuis 2002, est, cette année, nettement en baisse (environ 1 000 € en moins : - 25 % par rapport à 2008). Les projets à venir risquent d'être remis en cause, surtout à partir de la rentrée 2009.

Par ailleurs, le budget de fonctionnement de l'école est lui aussi net-

tement en baisse : environ 15 % en moins pour l'année 2009, alors que le nombre d'élèves est en augmentation. Ce budget permet en particulier d'acheter les fournitures scolaires, les manuels et autres matériels pédagogiques.

Depuis l'année 2000, ce budget n'a jamais été aussi faible alors que le prix des manuels scolaires et du papier est en très forte augmentation depuis 3 ans.

Pour finir, les inscriptions se feront désormais, comme le prévoit la loi, en mairie (voir ci-contre pour les modalités d'inscription). Les parents devront ensuite venir à l'école pour l'admission de leur enfant.

NDLR : La municipalité a effectivement réduit le budget alloué aux fournitures scolaires et petit équipement de l'école, mais souligne que par les années passées les montants alloués n'étaient pas utilisés dans leur totalité : un excédent cumulé de 13 000 € est réintégré au budget commune en 2009 (voir pages 4-5).

CALENDRIER DES VACANCES SCOLAIRES

Les dates s'entendent du soir après la classe jusqu'au matin de rentrée.

ÉCOLES MATERNELLES ET PRIMAIRES

ASCENSION

Classe le mercredi 20 mai et pont le vendredi 22 mai

ÉTÉ (FIN DES CLASSES)

Jeudi 2 juillet 2009

Pour tous renseignements

02 99 44 11 25
ecole.0350168t@ac-rennes.fr

Autour du Livre

Association des bénévoles et adhérents à la bibliothèque municipale



À l'initiative de la bibliothèque, et en conclusion d'un travail réalisé depuis plusieurs semaines au cours des animations scolaires menées par Patricia Falaise, 85 élèves de CE2, CM1 et CM2 ont rencontré un responsable d'édition pour découvrir les secrets de la fabrication d'une revue mensuelle pour enfants. Ils ont appris à nommer les différentes parties de la revue, à identifier les rubriques et à repérer les caractéristiques propres à chaque périodique.

Le prix du KIKATOULU destiné aux classes de CE2 et CM connaît toujours autant de succès auprès des

jeunes lecteurs qui éliront en juin prochain leurs livres coup de cœur.

Les séances pour très jeunes lecteurs (bébés et parents ou assistantes maternelles) sont complètes chaque mois et ravissent toujours petits et grands.

Courant mai et juin de nouveaux ouvrages pour adultes, jeunes et enfants seront achetés et seront prêts pour les lectures estivales.

*Pour les bénévoles de la bibliothèque
Sylvie Marchand*

Nouveau !



Modalités d'inscription des enfants à l'école maternelle pour septembre 2009

Enfants nés en 2006 (+ les enfants nouvellement installés Chanteloup).

Vous devez d'abord inscrire votre enfant en mairie, puis vous pourrez ensuite demander l'admission auprès du directeur de l'école, muni du certificat d'inscription délivré en mairie.

Documents nécessaires pour l'inscription en mairie :

- Livret de famille
- Justificatif du droit de garde en cas de séparation des parents
- Justificatif de domicile
- Carnet de santé
- Certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés dans une autre école en 2008-2009

Espaces multimédias de la Communauté de Communes



La Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et du Semnon a créé 6 espaces multimédias répartis sur le territoire, mis à la disposition des habitants. Un animateur s'occupe de l'organisation de ces sites, avec des équipes de bénévoles : ouverture des espaces, organisation d'ateliers ...

Les plus proches de Chanteloup sont à Crevin et au Sel-de-Bretagne :

Crevin, tél. 02 99 42 67 35

- Mercredi 18h-20h
- Samedi 10h30-12h30
- Dimanche 15h-19h (jeux en réseaux)

Le Sel-de-Bzh, tél. 02 99 44 60 99

- Samedi 10h-12h

L'accès aux espaces multimédias est soumis à un système d'adhésion. Cette dernière est d'un montant de 24 € par an et par famille ; elle ouvre le droit d'accéder à l'ensemble des activités dans les 6 six espaces multimédias du territoire. Plus de 200 familles possèdent une carte d'adhésion.

Pour tous renseignements, contacter Mikael Benaouali, animateur multimédias de la Communauté de Communes au 06 24 40 54 82



Permis de Construire et Autorisations de travaux



Que se passe-t-il après le dépôt en mairie d'une demande de permis de construire, ou d'une déclaration préalable de travaux ?

Tout d'abord, la Mairie vérifie que la demande concerne un terrain qui possède les réseaux nécessaires ou que ceux-ci sont possibles, et que le terrain est accessible, puis elle transmet le dossier aux services techniques de la DDE. Le travail des services de la DDE est de vérifier que la demande respecte le Plan Local d'Urbanisme* de la commune, et le cas échéant, le règlement de lotissement. Pour ce dernier cas, c'est le lotisseur qui a établi ce règlement.

La DDE transmet un avis au Maire qui signe un arrêté pour l'acceptation ou le refus de la demande. Le maire suit l'avis de la DDE, car en cas contraire c'est le Maire qui est juridique-

ment responsable de la délivrance du permis de construire.

Après réception de l'arrêté accordant le permis de construire, ou la déclaration préalable, un panneau de chantier doit-être affiché sur le lieu du futur projet, ainsi qu'une copie de l'arrêté. Un recours des tiers est possible dans un délai de deux mois à compter de la date d'obtention. Passé ce délai, le chantier peut enfin démarrer.

Afin d'obtenir rapidement un permis de construire ou une autorisation de travaux, avant toute demande consultez le règlement du PLU en mairie ou sur www.chanteloup35.fr rubrique Vie municipale, et si vous construisez en lotissement, vérifiez le règlement établi par votre lotisseur. Il est possible de contacter la DDE pour obtenir des renseignements.

**Le PLU, document qui régit l'urbanisme de la commune, a remplacé le POS (Plan d'Occupation des Sols)*

Infos générales

Nouveau à Chanteloup



CHANTELOUP TAXI : 7j/7 24h/24

Maryline Nivet propose une formule de «taxi partagé» :

- Chaque lundi matin pour le supermarché à Janzé. Départ de la place de l'église à 10h00, possibilité de prise en charge à domicile dans les hameaux.

- Chaque week-end pour les retours de discothèques.

Le coût du trajet est divisé entre les passagers.

Renseignements et réservations
06 98 88 12 13

Nombreuses autres sorties possibles : programme mensuel affiché place de l'église. + prestations individuelles classiques. Application du tarif réglementé par arrêté préfectoral.

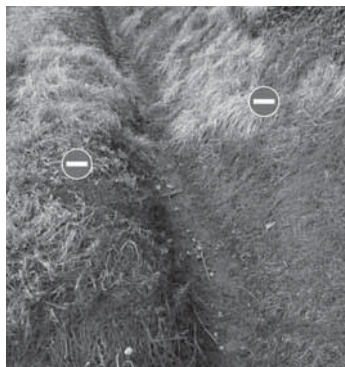
Tous nos vœux
de réussite
les accompagnent.

GMETAL : Pascal Gouzien

Pascal Gouzien vient de créer son entreprise de serrurerie, métallerie, démolition, désamiantage.

N'hésitez pas à le contacter au 06 47 17 03 99

Les 4 Routes Chanteloup gouzien.pc@alice.adsl.fr



Désherber sans pesticides

Un arrêté préfectoral du 1^{er} février 2008 interdit l'utilisation des produits phytosanitaires à proximité de l'eau.

La qualité de l'eau est l'affaire de tous. En voulant combattre les «mauvaises herbes», nous risquons de créer des problèmes aux conséquences lourdes, notamment sur notre santé ! Apprenons à ne désherber que lorsque c'est nécessaire, en évitant l'usage des pesticides.

NE TRAITÉZ PAS À PROXIMITÉ DE L'EAU

Agriculteurs, collectivités, entrepreneurs, particuliers, tous les utilisateurs de produits phytosanitaires sont concernés.

Afin de préserver la qualité des eaux, il est interdit d'utiliser tous pesticides (désherbants, fongicides, insecticides) :

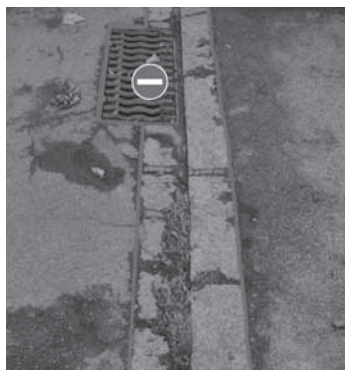
- A moins de 5 mètres minimum des cours d'eau et plans d'eau figurant sur les cartes IGN 1/25 000^{ème}. Consultez l'étiquette car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100 mètres)

- Sur avaloirs, caniveaux et bouches d'égout

- Dans et à moins de 1 mètre de la berge des fossés (même à sec), cours d'eau, collecteurs d'eaux pluviales, points d'eau, puits, forages ne figurant pas les cartes IGN 1/25 000^{ème}

Les peines encourues par le non respect de cet arrêté peuvent aller jusqu'à 75 000 € d'amende et deux ans de prison.

article L253-17 du code rural



Pour en savoir plus : www.paysdesvallonsdevilaine.fr



Haies bocagères

982 mètres

exactement, soit autant d'arbres plantés pendant l'hiver sur les terrains communaux. Les plantations sont organisées en séquences répétitives d'essences variées : un arbre de haute tige (chênes, châtaigner), un arbre de moyenne tige (merisier, sorbier des oiseleurs), et un bourrage d'arbustes buissonnants entre eux (noisetier, cerisier Sainte Lucie, érable champêtre, charme, troène sauvage, prunelier, sureau, poirier sauvage...).

Un grand merci aux enfants de l'école et aux enseignants venus participer, sur la proposition du conseil municipal, aux plantations de la haie à l'extrémité ouest du terrain de sports. Malgré le froid glacial les petit n'ont pas hésité à se mettre les mains dans la terre pour planter chacun leur arbre.

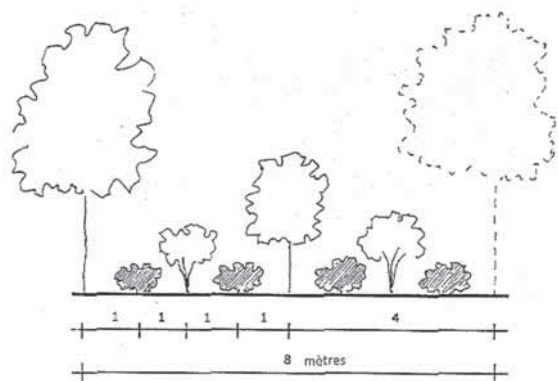
Merci également aux adultes bénévoles qui ont eux aussi bravé le vent, le froid et... les courbatures (plus on est grand, plus la terre est basse !) lors de 4 demi-journées de plantations,

pour embellir notre paysage futur, et fournir gîte et couvert à la faune sauvage.

Merci à tous !

1er

Chanteloup arrive en tête des 17 communes de la Communauté de Communes pour le programme de plantations des haies bocagères 2008-2009 du Conseil Général d'Ille-et-Vilaine, avec 3759 mètres de haies plantées par 9 propriétaires, dont la commune.



Vie des associations

GASC

GRUPEMENT DES ASSOCIATIONS
SPORTIVES ET CULTURELLES

**Le GASC va avoir
30 ans en 2009,
quel bel âge !**

L'équipe en place et tous les responsables des différentes associations adhérentes au GASC vont donc pendant les semaines à venir, vous préparer une soirée d'anniversaire digne de ce nom... Cette soirée se déroulera **le samedi 5 septembre 2009** à partir de 18H30.

Pendant cette journée, se déroulera aussi le traditionnel FORUM des Associations 2009.

Le bureau

MAI 2009				
Vendredi 15		CLUB DE L'AMITIÉ	Repas «Tête de veau»	Auberge de Beaulieu - Vern/Seiche
Samedi 16	10h30	US FOOTBALL	Tournois Poussins/benjamins	Terrain des Sports
Mardi 19	14h	C. DES FÊTES	Thé dansant : Jean-Pierre Rault	Salle multi-fonctions
Vendredi 29	19h	US FOOTBALL	Tournois Vétérans	Terrain des Sports
Vendredi 29		US VOLLEY	Tournois Détentes	Salle des Sports
Dimanche 31	10h30	US FOOTBALL	Tournois Seniors	Terrain des Sports
JUIN 2009				
Vendredi 5	19h30	US BASKET	Tournois Séniors Détentes	Salle des Sports
Samedi 6	10h30	US FOOTBALL	Ass. Générale + cochon grillé	Terrain des Sports
Samedi 6	16h30	CAMPAGN'ART	Chante avec les Loups	Différentes salles + bourg
Sam.Dim. 6 et 7		US BASKET	Tournois des Jeunes	Salle des Sports
Mardi 16	14h	C. DES FÊTES	Thé dansant : Franck Gergaud	Salle multi-fonctions
Samedi 20	14h	C. DES FÊTES	Fête de la Musique	Salle multi-fonctions ou abords
Samedi 20	9h à 13h	OSC	Fête du Sport	Salle des sports
Vendredi 19	20h30	US BASKET	Ass. Générale	Salle multi-fonctions
Vendredi 26		US GYM	Ass. Générale + Repas fin de saison	Salle multi-fonctions
Samedi 27	14h	APE	Fête d'été	Abords de la salle multi-fonctions
JUILLET 2009				
Samedi 4		UNION SPORTIVE	Ass. Générale	Salle multi-fonctions
Dimanche 5		ACCA	MÉCHOUI	Salle multi-fonctions
AOÛT 2009				
Samedi 1 ^{er}		PALETS	Concours du club	Terrain ou salle des Sports
Dimanche 2		PALETS	Concours du club	Terrain ou salle des Sports
Mardi 25	14h	C. DES FÊTES	Thé dansant : Jérôme Robert	Salle multi-fonctions
SEPTEMBRE 2009				
Samedi 5	10h	GASC	Forum des Associations 2009	Salle des sports
Samedi 5	19h	GASC	Repas anniversaire : 30 ans du GASC	Salle multifonctions

Contact
Mme GENDRON
02 99 44 13 85

Club de l'amitié

Comme tous les ans, le concours de belote s'est déroulé le 3 avril à la salle multi-fonction, 44 participants ainsi que le concours de palets à la salle de sport 40 participants, tout s'est déroulé dans la bonne humeur et le soleil au rendez vous.

DATE À RETENIR

Vendredi 15 mai 2009

à l'Auberge de Beaulieu
à Vern/Seiche

« TÊTE DE VEAU »

APE

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

■ *Au feu Monsieur Hiver !*

Grâce à leur imagination et leur énergie, les enfants ont résolu énigmes, affronté épreuves sportives et découvert la cachette de Monsieur Hiver. Nous avons pu le voir partir en fumée, ainsi que tous ses maux... Nous avons fêté l'arrivée du printemps en dansant, se maquillant et immortalisant les déguisements, toujours plus délirants. Un repas gâtelles-crêpes a clôturé cet après-midi sous le signe de la convivialité. Un grand Merci à tous ceux qui ont aidé à la préparation, à l'organisation et ont ainsi contribué à la réussite de cette journée.

■ *Le restaurant scolaire*

Le déjeuner est un moment clé de la journée de nos enfants et nous y attachons beaucoup d'importance. Les rencontres mensuelles entre le personnel de la cantine et les représentants des parents d'élèves et de la mairie nous permettent d'améliorer les conditions de repas. Une solution est à l'étude (employés communaux et mairie) pour diminuer le temps d'attente des enfants de maternelle entre les deux services. Nous espérons que cette solution sera appliquée rapidement. Nous sommes aussi très attentifs aux quantités proposées.

■ *Allons à l'école en marchant !*

Le pédibus a pour objet de diminuer le nombre de véhicules à proximité de l'école et de sensibiliser les enfants à la circulation piétonne dans notre commune. Ceci ne pourra être fait qu'avec le soutien et le volontariat des parents. Nous vous

proposerons très prochainement une réunion publique pour mettre en place une première ligne de pédibus sur le dernier trimestre.

■ *Fête d'été*

Pour fêter l'arrivée de l'été, **rendez-vous samedi 27 juin** pour un après-midi délire...

Vous êtes créatifs ? Vous avez des idées de stands, d'activités amusantes ou sportives ? Venez nous rejoindre avec vos idées et votre bonne humeur pour nos enfants !

Enfin, nous souhaitons vivement encourager un travail commun entre les différents intervenants autour de l'école afin de mettre toutes les chances du côté des enfants. Nous avons vraiment envie de partager avec tous ce proverbe africain :

pour faire grandir un enfant, il faut tout un village.

Vous pouvez nous contacter par les boîtes aux lettres APE situées aux entrées de l'école et de la garderie ou par téléphone :

*Laurence Paillou
02 99 47 01 05*

*Dominique Fauchoux :
02 99 44 10 36*



Vie des associations

Comité des fêtes



Contact

Y. Brossault
02 99 44 05 91
J. Levayer
02 99 44 13 62
C. Janvier
02 99 44 03 74
C. Salmas
02 99 44 03 96

■ Nouvelle activité : la Randonnée

Depuis le 15 février, 8 parcours de 10 à 12 km ont été proposés dans les communes environnantes le dimanche et le jeudi (voir planning ci-dessous). Trente à quarante marcheurs y participent en moyenne, dans une très bonne ambiance. Adhésion à l'année : 10 euros - A la journée : 1 euro

PLANNING DES RANDONNEES				
MAI				
Jeu 7	13h30	Champeaux	Barrage de la Cantache	13 km
Dim. 10	10h30	Chapelle de Brain	Rivière et marais	14 km
Jeu 21	10h30	Campel	Etangs et landes	14 km
Dim. 24	9h00	Minihic sur rance	Balcon Minihic sur rance	5+11 km
JUIN				
Jeu 4	13h30	Pléchatel	Plessis Bardoux	12 km
Dim. 7	13h30	Argentré du Plessis	Circuit des loups	14.5 km
Jeu 18	9h00	Mézières/Couesnon	La vallée du Couesnon	14 km
Dim. 21	13h30	Nouvoitou	Boucle de l'Yaigne	11 km

■ Thés dansants

21 avril Carte Blanche
19 mai Jean-Pierre Rault
16 juin Franck Gergault
25 août Jérôme Robert

20 juin
Fête de la Musique
Lire page 24

Les palétistes

■ Résultats concours de palets communal du samedi 4 avril



34 joueurs plus 5 enfants

4/12 1^{er} SAULNIER JY
2^{ème} DESILES A

3/12 1^{er} FALAIS B
2^{ème} PICHARD J

2/12 1^{er} AVRIL JC
2^{ème} GENDRON B

De nombreuses coupes à gagner ce samedi...



■ Entraînements

Si vous souhaitez pratiquer le palet venez nous rejoindre lors des entraînements le vendredi soir de 19h30 à 21h30, 2 fois par mois à l'ancienne garderie rue du beau soleil.

- Mai : vendredi 8 et vendredi 22
- Juin : vendredi 5 et vendredi 19
- Juillet : vendredi 3, vendredi 17

■ Dates à retenir :

• Samedi 13 juin à 14h à Noyal Chatillon
Inter Club : Chanteloup, Orgères, Bourgbarré, Vern-sur-Seiche et Noyal chatillon.

• Samedi 1^{er} août et dimanche 2 août

Concours de palets régional, terrain des sports (en salle en cas de mauvais temps). Restauration le midi.

Contact

SAULNIER Jean-Yves : 02 99 42 41 50 06 83 71 50 73

Campagn'art



CAMPAGN'ART



Dam Fonk



CRÉATION D'UN GROUPE VOCAL

Campagn'art propose aux Canteloupéens, Canteloupéennes et à tous ceux attirés par le chant et le plaisir de chanter, la création d'un groupe vocal pour la rentrée 2009. Si cette idée vous intéresse, vous pouvez contacter Véronique Cochet-Beaumanoir au 02 99 57 75 60 ou envoyer un mail à campagn-art@aliceadsl.fr

■ Samedi 6 juin : Chante avec les loups

La fin de la saison 2008 / 2009 sera marqué pour Campagn'art par une de ses manifestations qui est devenu un rendez-vous : « Chante avec les loups ». Elle se déroulera le samedi 6 juin.

Cette randonnée où le public découvre les groupes dispersés dans le bourg, accueillera cette année un groupe de jazz / blues le groupe « Hale Bopp blues » qui reprend des standards du blues américain, « La beuglante » groupe originaire d'Ille et Vilaine qui nous chantera ses « chansons à rire et à pleurer », « Les mouettes rieuses » qui viendront de Normandie, et se mettront en scène pour nous interpréter des chansons du répertoire français en polyphonie, avec humour et pianiste. Un groupe vocal de Gospel et un trio vocal féminin, viendra compléter le parcours pour apporter un maximum de diversité à cette après-midi.

Cette manifestation printanière est destinée à toute la famille.

Pour ceux qui le souhaitent, la soirée se prolonge tout d'abord autour d'un apéritif offert par Campagn'art, puis d'une restauration bien méritée avant de se terminer en musique par un concert.

Cette 10^{ème} édition de « Chante avec les loups » sera l'occasion de fêter le dixième anniversaire de Campagn'art. Vous pourrez feuilleter les souvenirs accumulés pen-

dant cette décennie, évoquer les quelques 200 groupes ou artistes que nous avons accueillis au fil de ces années, retrouver des images de ces moments souvent forts de cette part de vie à Chanteloup.

Le 4 avril, en association avec le « Club des Menhirs » du Sel de Bretagne, nous avons pu accueillir le groupe « Dam Fonk ». Ce groupe local et plein de talent nous a emmené dans son univers mixé et joyeux de funk et de traditionnel breton. Nous avons regretté la faible assemblée venue profiter de cette soirée. Les danseurs ont pu donner libre cours à leur inventivité et danser sur des rythmes quelques fois déroutants des « ronds de Saint Vincent » et des « scottishs » au son inhabituel des trompettes, saxophones, ou trombones de ces élégants « trad-fonkeurs ». La collaboration avec le « Club des Menhirs » a été pour chacun conviviale et agréable.

Il n'est pas possible de clore cet article sans évoquer la baisse de la subvention accordée cette année par la municipalité de Chanteloup à Campagn'art. Elle passe en effet de 2 700 € à 1 000 € avec 500 € de budget supplémentaire accordés pour organiser la fête du 10^{ème} anniversaire.

Cette diminution, de l'ordre de 63 % est énorme dans notre budget. L'équipe de Campagn'art s'est sen-

tie atteinte dans son intégrité par la raison qui était donnée pour motiver cette diminution.

Une entrevue a été demandée auprès des élus pour éclaircir les raisons de ce qui nous est apparu comme une injustice, un rejet de Campagn'art et de notre investissement dans la vie canteloupéenne. La vocation de Campagn'art est d'offrir aux Canteloupéens une programmation variée, d'inventer autour du spectacle des formes de rencontre originales entre les habitants, entre les générations, de proposer des spectacles de qualité à un prix abordable pour les familles, de faire vivre les équipements existants et enfin de travailler en partenariat avec les associations locales. Nous conjugons nos efforts depuis 10 années pour donner vie à cet ambitieux projet.

Nous espérons, à l'avenir pouvoir continuer à vous offrir des spectacles variés et de qualité, à faire que Chanteloup continue à être connu pour le dynamisme de sa vie culturelle et ne soit pas seulement un paisible village de la 2^{ème} ceinture.

L'équipe de Campagn'art

NDLR : La municipalité a bien pris en compte la demande de rencontre que lui a adressée le bureau de l'association Campagn'art.

Vie des associations

Union Sportive



Nous voici donc arrivés fin avril, période de fin de saison et de début des tournois sportifs. Les différentes sections de l'US ont déjà programmé, depuis longtemps, cette fin de saison. Différentes animations, toujours aussi sympathiques, vont avoir lieu : tournois, rencontres, animations de fin de saison et enfin les assemblées générales. Pour l'Union Sportive, cette assemblée générale se déroulera le samedi 4 juillet 2009 au matin.

Cette période est aussi riche en organisation pour la saison sportive future, tant sur le plan sportif qu'organisationnel. Nombre de réflexions et de préparations sont en cours. Cette période fait suite à la traditionnelle demande de subvention annuelle auprès de la municipalité. Et c'est de cette subvention accordée ou non, que les différentes sections de l'U.S. peuvent ou non, maintenir leur activité sportive et toutes les animations s'y rapportant.

Le crédit de l'US concernant ces demandes annuelles successives, réside depuis longtemps dans plusieurs points : premièrement, la stabilité et le travail des personnes bénévoles encadrant petits et grands au sein de nos sections. Deuxièmement, la mixité des âges des nos adhérents et des bénévoles (l'échange en est beaucoup plus riche). Troisièmement, c'est le nombre toujours croissant de nos adhérents, année après année. Quatrièmement, le renouvellement des personnes dans les différentes sections et bureaux. Cinquièmement, c'est cet esprit « US ». Fort de plusieurs années de maturité (52 ans !!), il permet à notre

association de traverser les différentes périodes, les mauvaises comme les bonnes. Rappelons-le, cet esprit US permet d'aider les plus petites sections comme les plus grandes. Il permet même à l'occasion, d'en créer de nouvelles et ainsi de renforcer toujours plus les propositions d'activités sportives, d'animation, de rencontres sportives et humaines dans notre commune donc de faire grandir les échanges et la vie de notre commune. Sixièmement, c'est votre participation à vous, canteloupiens et canteloupiennes, sportifs ou non, adhérents ou non, jeunes et moins jeunes, parents et amis, à toutes les activités que les sections de l'US mettent en place et réalisent pour le plus grand plaisir de tous. (Ne l'oublions pas !)

Cependant, rien n'est jamais acquis définitivement et à ce propos l'US et son bureau, comme toute autre association aura dans les prochaines semaines à se pencher sur son avenir. Enfin réussir à valider ses statuts nouveaux et modifiés (mise à jour et actualisation) mais aussi sur sa propre gestion financière et organisationnelle. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Lors de cette saison, nombreux sujets ont avancé :

- La section **BADMINTON** a reçu ses nouveaux poteaux et filets,
- La section **TENNIS** peut maintenant pratiquer avec des poteaux et filets adéquats,
- La **GYMNASTIQUE** vous accueille avec une nouvelle prof, KARINE, hyper dynamique et ne sera pas sans vous proposer de nouvelles choses pour la saison future.
- Le **FOOTBALL** et la Mairie ont

sécurisé les petits buts, les bancs de touche, revu les douches du terrain de sports, et de nouveaux filets de buts vont arriver.

- Le **BASKET** à travers notre chère Colette organise le planning de la salle des Sports, nécessaire au bon fonctionnement des différentes activités et fait fonctionner à plein ses entraînements de jeunes, même si ce n'est pas toujours facile.

- Le **VOLLEY** s'organise pour faire vivre ses 2 équipes en championnat Détente malgré des blessés en cascade. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

- Le **PING-PONG** réalise ses matches et entraînements pour les grands et les petits.

- Le **YOGA** démarre gentiment mais sûrement son activité. Déjà plusieurs adhésions sont faites. Josiane notre prof, et les adhérents vous attendent.

- Les travaux de la salle des sports ont été enfin votés et adoptés. Fait marquant pour les sections qui utilisent la salle très régulièrement.

Comme vous pouvez le lire, la vie de l'US et des sportifs et sportives, est riche.

Semaine après semaine, mois après mois, l'engagement de chacun crée de la vie et du bien-être sportif pour tous. Alors, n'hésitez pas, même en cette fin de saison, venez nous rencontrer et venez nous rejoindre...

A bientôt.

*Le président
Jean-Louis Fauchoux*



Contact

Margot REMEUR
02 99 44 00 96
Andrée MONREAL
02 99 44 17 67
Nathalie WATTU
02 99 44 09 05
Catherine GLOAGUEN
02 99 44 03 12

Section Gymnastique



La saison 2008-2009 connaît un vif succès. Le nombre d'adhérentes est plus que satisfaisant. Afin de préparer au

mieux la saison prochaine et d'envisager, si nécessaire, un autre créneau horaire de cours (soit le lundi de 20h30 à 22h ou le mercredi de 18h30 à 20h) en plus du mercredi de 20h30 à 22h actuellement. N'hésitez donc pas à vous manifester dès maintenant pour la prochaine saison 2009/2010, futures ou actuelles adhérentes.

Nous vous donnons dès maintenant rendez-vous le **vendredi 26 juin 2009** pour notre assemblée

générale qui sera suivie du repas de fin de saison, ainsi que le **samedi 5 septembre** pour le forum des associations. En attendant, nous vous souhaitons à toutes une agréable fin de saison.

Le Bureau de la Gymnastique



Football



■ A l'approche de la fin de saison

- Les débutants sont en progression constante.
- Nos équipes poussins Elite, Avenir 1 et Avenir 2 se classent toutes à la 2^{ème} place.
- Les benjamins peuvent terminer à la 3^{ème} place ; à noter que ces derniers se sont faits éliminer en huitième de finale de la coupe du challenge 35.
- L'équipe fanion se classe 6^{ème}, il reste 5 matchs tout est encore possible. L'équipe B est 2^{ème}.
- Quant à nos anciens, ils se classent 9^{èmes}.
- Sans oublier les -13 -15 -18., nous ne pouvons qu'être satisfaits du classement de toutes les équipes.

Contact

Dany BARBE
02 99 44 13 87
Bruno PETRISSANS
09 77 69 00 47

DATES À RETENIR

- 25/04/09
Assemblée jeunes
- 16/05/09
Tournois poussins benjamins
- 29/05/09
Tournoi vétérans
- 31/05/09
Tournoi séniors
- 06/06/09
Assemblée générale
- 07/06/09
Journée nationale des débutants

Vie des associations

Basket-Ball



Minimes Filles :
de bas en haut, et de gauche à droite :
Emilie - Claire - Léa
Lucie - Océane - Anaïs - Marlène

DATE À RETENIR
Tournoi Basket
les 5, 6 et 7 Juin 2009

Assemblée Générale
Vendredi 19 Juin 20h30



Contacts

Didier DOREL
Tél. : 02 99 44 12 03

Colette LE DIOURON
TÉL. : 02 99 44 12 79

Marie-Anne CHATELLAIN
Tél. : 02 99 44 01 42

■ Classement

Tout d'abord un point sur le classement. Sur 8 équipes jeunes engagées en championnat 5 sont dans le trio de tête de leur catégorie :

- Poussines : 3^{ème}
- Benjamines entente : 3^{ème}
- Benjamines 1 : 2nde
- Minimes filles : 1^{ère}
- Minimes garçons : 1^{er}

Félicitations à l'ensemble des joueuses et joueurs avec une mention particulière au minimes qui ont gagné tous leurs matchs depuis septembre !!! Et bon courage à toutes et tous pour la fin de saison.

N'hésitez pas à venir encourager les différentes équipes, qui ont besoin de votre soutien... le samedi après-midi à la salle de sports (le 24 avril de 14h à 17h).

■ Découverte du basket-ball

Si vous souhaitez pratiquer le basket-ball la saison prochaine, quelque soit la catégorie jeunes ou adultes,

rendez-vous soit à la fête du sport le samedi 20 juin de 10h à 12h à la salle des sports de Chanteloup.

N'hésitez pas : c'est l'occasion de venir essayer un nouveau sport en toute décontraction !

La section basket décline toute responsabilité en cas de blessures. Avoir assurance personnelle ou scolaire.

■ Tournoi de chanteloup

Le tournoi de Chanteloup se déroulera comme toutes les années sur 3 jours : **5 - 6 - 7 juin – 500 joueurs/joueuses sont attendus.**

- Vendredi soir 05/06 : seniors détente avec paëlla (inscription avant le 22/05).
- Samedi 06/06 : mini-poussins(es) et benjamins(es)
- Dimanche 07/06 : poussins(es) et minimes.

Bien entendu, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues que ce soit pour le montage/démontage du barnum, l'encadrement des équipes, la table de marque, l'arbitrage, la buvette, la galette saucisse... Vous pouvez être présent une heure, une demi-journée ou plus...

Contactez Colette Le Diouron 02 99 44 12 79 - Didier Dorel 02 99 44 12 03 - Marie-Anne Chatellain 02 99 44 01 42 ou chanteloupbasket@laposte.net

Merci d'avance à toutes les personnes qui consacreront un peu de leur temps libre pour la bonne organisation de ce tournoi.

Nous comptons sur vous !

Benjamine Entente : de bas en haut, et de gauche à droite :
Laetitia - Bénédicte - Fanny - Maëlys - Colette
Alain - Lucie - Cindy - Marine - Jennifer - Jade



Volley-Ball



Contact

Jean-Michel LE GUERN
jmleguern@yahoo.fr
06.15.47.25.88

Cécile GENDRON
bclbgen@hotmail.fr
02.99.44.07.78

■ Rencontre Rennes Cannes

Au mois de février, nous avons organisé une sortie à Rennes Volley 35 contre Cannes pour un match de gala. Nous étions peu nombreux (de Chanteloup) mais qu'importe car nous avons vu un match de qualité. Nous avons apprécié le jeu de l'équipe locale qui était en très grande forme.

Rappel du score : 3-0 pour Rennes.

■ Championnat

La saison se poursuit malgré les difficultés que nous avons rencontrées mais nous espérons que cette fin de saison sera plus clémente ; nous retrouvons au fil du temps les joueurs et joueuses ayant connu quelques désagréments.

■ Vie du club

Nous tenons à vous rappeler que nous organisons, comme chaque

année notre tournoi détente (ouvert à tous). Celui-ci aura lieu le **VEN-DREDI 29 MAI 2009** à la salle des sports de Chanteloup. Il s'agit d'un tournoi mixte avec la présence obligatoire minimum d'un homme ou d'une femme par équipe. Attention, le nombre d'équipe se limite à 18. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Le bureau

Pyranha's Darts



Le championnat de France de fléchettes électroniques se déroule du mois d'octobre au mois d'avril et se décompose en 4 divisions : élite, national, régional, départemental.

Les équipes sont départagées par poules et les rencontres se font par matches aller/retour. Au terme de la saison, les premiers de chaque poule sont qualifiés pour les finales nationales qui ont lieu chaque année à la mi-mai dans une région différente.

Les Pyranha's sont actuellement représentés par 3 équipes (20 joueurs). L'équipe 1 en élite, l'équipe 2 en régional, l'équipe 3 en départemental.

PALMARÈS DE L'ÉQUIPE 1 :

- Champion de France élite : 2008, 2007, 2004
- Champion de France individuel : Yves VIGNAIS en 2001
- Vainqueur de la coupe de France : 2000

Palmarès de l'équipe 2 :

- Champion de France national : 2005
- Vainqueur de la coupe de France : 2006

Samedi 11 et dimanche 12 avril, pour la seconde fois à Chanteloup, l'association a organisé un tournoi de fléchettes électroniques. Samedi, c'est une quarantaine de participants qui a concouru en doublettes, et le double de participants dimanche pour le tournoi en équipes de

4. En fin de journée, les finales ont départagé les équipes gagnantes de chaque poule. Ouvert à tous, le tournoi a permis à nombre de Canteloupiens de se mesurer aux autres participants venus des environs pour certains, et de bien plus loin pour d'autres (Tours, Orléans...).



Contact

Benoit TUAL
06 28 33 78 22

Près de chez vous, des professionnels à votre service...

Bar Tabac Presse, cadeaux, photocopies, retrait C.A. & CMB	Mon P'tit Loup-Bar	Rue de Bellevue	02 99 44 00 46
Bâtiment : Chauffage Plomberie Sanitaire neuf, rénovation et dépannage	Alliance CPS	5 rue des Calvaires	02 99 44 12 18 06 85 39 11 86
Bâtiment : électricité générale, neuf et rénovation, pré-câblage informatique	Christophe Renault	Le Riffray	02 99 47 05 32 06 83 44 53 67
Bâtiment : entreprise de rénovation isolation, menuiserie, sols,...	Action Bâti Services	Le Rocher	02 99 44 19 74 06 70 18 01 72
Bâtiment : maçonnerie générale	Maçonnerie 2000 Pascal Malidor	Les Fontenelles	02 99 44 14 77 06 21 02 10 34
Bâtiment : Plomberie-Chauffage énergies renouvelables, tuyauterie acier & inox	Sylvain Névot	Launay	02 99 44 14 64 06 18 24 54 36
Bâtiment : serrurerie métallerie, démolition, désamiantage	G Métal	Les Quatre Routes	02 99 44 17 44 06 47 17 03 99
Boulangerie Pâtisserie, Viennoiseries, Réductions	Barbara et Franck Raffestin	Rue du Vieux Bourg	02 99 44 18 42
Coiffure mixte ouvert du mardi au samedi	C' pour pl'Hair	3 rue des Calvaires	02 99 44 16 10
Conserves artisanales : Foies gras, magrets, confits, saumon fumé	Les Saules Le Fumoir de la Closelle	La Closelle	02 99 44 03 29
Garagiste, véhicules neufs et occasions	Hervé Masson	La Closelle	02 99 44 03 29
Gîte, chambres d'hôte	Le Manoir du Fresche	7 rue du Fresche	02 99 44 07 70 06 80 63 77 87
Immobilier, achat-vente-location, estimation	Jean-Yves Boulanger	Le Riffray	02 99 44 00 98 06 22 43 91 16
Infirmière libérale, soins à domicile	Marie-Luce Charon		02 99 44 03 98
Infographie, développement internet	Pierre Onnillion	Les Quatre Routes	02 99 44 07 42
Machines industrielles : installation, dépannage et maintenance	David Colin	6 impasse de Kerlande	06 59 38 48 62
Menuiserie Ebénisterie aménagements, restauration d'ancien	Dominique Boulard	Pouez	02 99 44 07 94
Pension pour chevaux	Ecuries de la Justière	La Justière	02 99 44 14 79
Pension pour chiens	Chenil Pension de la Porte de Bretagne	Les Fontenelles	02 99 44 04 77
Photographe	Thierry Laferrière	Les Quatre Routes	06 08 71 74 79 http://au-fil-du-vent.over-blog.net
Prothésiste dentaire	Laboratoire Griv'Art Prothèse	1 impasse de Bellevue	02 99 44 19 40 06 67 07 99 12
Psychologues, entretiens individuels et familiaux	Patricia Chaigneau et Caroline Pécheux	Les Quatre Routes	02 99 44 14 21
Restaurant Bar Traiteur, Pizzas	La P'tite Auberge	Rue du Vieux Bourg	02 99 44 13 49
Taxi, 24h/24 7j/7	Chanteloup Taxi, Marilyne Nivet		06 98 88 12 13
Traitement et économie de l'eau	Eco Filtre, R. Lassay	Les Fontenelles	02 99 44 04 82 eco-filtres.x@neuf.fr
Travaux d'aménagements extérieurs : phyto-épuration, baignade biologique, saunas	Bien vivre avec l'eau, Pascal Baslé	Le Rocher	02 99 44 18 86 basle.pascal@wanadoo.fr http://pascal-basle.com
Vente à distance multimédia, électroménager, vin, gastronomie	Microsphere	Le Bois Régnier	02 99 44 19 58 microsphere2@orange.fr www.microsphere2.com

Cette liste regroupe les professionnels exerçant leur activité principale sur Chanteloup. La parution sur cette liste est gratuite.
Pour tout renseignements, s'adresser en mairie (commission communication).

CHANTELOUP

Fête de la
MUSIQUE 2009

14h 18h

Scène
ouverte

Pour musiciens
amateurs avec à
votre disposition
batterie, synthéti-
seur, branchement
pour raccorder vo-
tre instrument à la
table de mixage...

Pensez à
réserver votre
créneau pour
un ou deux
morceaux
auprès de
Jérôme BOURGES
06 66 56 15 24

20h 1h

Concert
gratuit

Animation

Stand galette durant
toute la fête de la musique

Buvette

SAMEDI 20 JUIN